Une image contenant capture d’écran, Bleu électrique, bleu, Bleu cobalt

Description générée automatiquement**Cadre de réponse du mémoire technique**

**Marchés publics de travaux pour la construction d’un centre de formation AFPI et LAHO à Gravelines – 19 lots**

*Réf. marché : CCIR-LHDF-2025-32*

**Le présent cadre de réponse du mémoire technique complété par le soumissionnaire permettra au pouvoir adjudicateur d’analyser les critères « Valeur technique de l’offre » et « Développement durable », tels que définis à l’article 7.2.1 du règlement de la consultation – à remettre pour chaque lot auquel soumissionné – étant précisé qu’il est requis que les soumissionnaires remettent un mémoire technique respectant les différentes parties du présent cadre :**

1. Description du mode opératoire global proposé pour le chantier, des moyens techniques déployés dans le cadre de l’opération et des moyens matériels dédiés à la réalisation des travaux, y compris des mesures prises pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier
2. Description des fournitures et matériaux dédiés à la réalisation des travaux, à l’appui des fiches techniques
3. Planning prévisionnel (exprimé en semaines et détaillant la période de préparation, la durée d’exécution des travaux, les OPR et la levée des réserves), détaillant les moyens humains dédiés, les moyens matériels mobilisés et les tâches exécutées par phase afin d’atteindre les objectifs du planning remis au DCE, étant rappelé que le démarrage prévisionnel de la période de préparation de chantier est octobre 2025
4. Description des moyens humains dédiés à la réalisation des travaux (responsable travaux et équipe dédiée à l’exécution des travaux), au regard de la pertinence de la composition et de l’organisation des moyens humains (notamment au regard de l’organigramme), du nombre de personnel composant l’équipe affectée à l’exécution des prestations, ainsi que des compétences, des expériences et des qualifications des responsables travaux (notamment au regard des CV)
5. Description des mesures en matière de développement durable et de protection de l'environnement prises dans le cadre du présent chantier, notamment au regard des dispositions prévues pour assurer le suivi et la traçabilité de l’évacuation des déchets générés par le chantier et des mesures destinées à optimiser la valorisation des déchets

**Etant précisé que les soumissionnaires pourront fournir toutes annexes supplémentaires jugées nécessaires.**